

Paris le 20 juillet 2024

Les compétences médicales ne se décrètent pas, mais s'acquièrent.

L'Union Française pour la Médecine Libre-Syndicat, soutient le Conseil National de l'Ordre des Médecins (CNOM) et son président, le Dr François Arnault.

Nous dénonçons la volonté de passage en force, par un gouvernement « des affaires courantes », de différents décrets de transferts de tâches et de compétences, au profit de professionnels de santé non médicaux.

La loi RIST en date de 2023 a été remaniée en Commission Mixte Paritaire (CMP) et son esprit ne peut être dévoyé par une volonté, politique et partisane, qui dépasserait le cadre législatif défini.

Or l'UNIPA, le syndicat des infirmiers en pratique avancée (IPA), en réponse à une intervention du ministre Valletoux en avril 2024, demande que soient imposés par décrets, sans concertation avec les médecins, « l'abrogation complète des protocoles d'organisation des IPA », « des textes larges et ambitieux pour la primoprescription », et « le premier recours aux IPA ».

Nous demandons au ministre, dont la tâche est de se limiter aux affaires courantes, de respecter le pouvoir législatif, les travaux de la CMP et les stricts champs de compétences des professionnels de santé, médecins et non-médecins.

Les patients risquent d'être les victimes d'un système de soins dégradé, où les médecins auront perdu le rôle essentiel du premier diagnostic et ne pourront donc plus garantir la sécurité des soins, acquise par l'exigence de leur formation et leur expérience.

L'État et les assureurs devront assumer la responsabilité d'avoir rendu légal ce qui était alors, à juste titre, considéré comme un exercice illégal de la médecine. Ils seront comptables des pertes de chance, des errances, des retards de diagnostics et des événements indésirables graves.

À l'UNIPA qui entend dénoncer le corporatisme médical, nous rappelons qu'en matière de santé humaine, la sagesse consiste en la reconnaissance de ses limites et la mesure de l'étendue des connaissances nécessaires à la prise de décision médicale.

Relation presse

Laurent Payet / Christel Bonneau /
Langage et Projets Conseils
Mail : Laurent@lp-conseils.com
Téléphone : 01 53 26 42 10
Mobile : 06 89 95 48 87

Membres du bureau UFMLS

• Dr Jérôme Marty
Président
Médecin Généraliste
Mail : president@ufml-syndicat.fr
téléphone : 06 45 63 71 11

• Dr Guillaume Dewevre
Secrétaire Général
Médecin Généraliste

• Dr Valérie Briole
Vice-Présidente et Présidente
de l'URPS Médecins IDF
Rhumatologue

• Dr Lamia Slitine
Trésorière
Rhumatologue

• Dr David Schapiro
Vice-président
Ophtalmologiste

• Dr Jacqueline Goltman
Vice-présidente et secrétaire
Générale adjointe
Psychiatre

• Dr Paule-Annick Ben
Kemoun
Vice-présidente
Ophtalmologiste

• Dr Emmanuel Zenou
Vice-président
ORL et chirurgien cervicofacial

• Dr Emmanuel Zenou
Vice-président
ORL et chirurgien cervicofacial

• Dr Maxime Balois
Vice-président
Médecin Généraliste

• Dr Thierry Vermeersch
Vice-président
Médecin Généraliste

• Dr Philippe Pizzuti
Vice-président
Rhumatologue

Les IPA ont bénéficié de transferts de compétences sans réelle concertation avec les représentants des médecins. Quelle serait la réaction de l'UNIPA si leurs propres compétences d'IPA étaient proposées à d'autres professions sans discussion ? Ce vol en bande organisée des actes médicaux doit prendre fin.

La prochaine gouvernance en santé a la lourde responsabilité de rétablir un meilleur équilibre entre l'offre et l'accès aux soins de qualité, en rendant attractifs les métiers de médecins et de soignants.

L'UFML-S sera aux côtés du CNOM pour défendre l'exercice médical, meilleur garant de la qualité et de la pertinence des soins.

Le BUREAU de l'UFML-S

Relation presse

Laurent Payet / Christel Bonneau /
Langage et Projets Conseils
Mail : Laurent@lp-conseils.com
Téléphone : 01 53 26 42 10
Mobile : 06 89 95 48 87

Membres du bureau UFMLS

• Dr Jérôme Marty
Président
Médecin Généraliste
Mail : president@ufml-syndicat.fr
téléphone : 06 45 63 71 11

• Dr Guillaume Dewevre
Secrétaire Général
Médecin Généraliste

• Dr Valérie Briole
Vice-Présidente et Présidente
de l'URPS Médecins IDF
Rhumatologue

• Dr Lamia Slitine
Trésorière
Rhumatologue

• Dr David Schapiro
Vice-président
Ophtalmologiste

• Dr Jacqueline Goltman
Vice-présidente et secrétaire
Générale adjointe
Psychiatre

• Dr Paule-Annick Ben
Kemoun
Vice-présidente
Ophtalmologiste

• Dr Emmanuel Zenou
Vice-président
ORL et chirurgien cervicofacial

• Dr Emmanuel Zenou
Vice-président
ORL et chirurgien cervicofacial

• Dr Maxime Balois
Vice-président
Médecin Généraliste

• Dr Thierry Vermeersch
Vice-président
Médecin Généraliste

• Dr Philippe Pizzuti
Vice-président
Rhumatologue

| UFML syndicat

Union française pour une médecine libre

